



## CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

### ÉTOILE VERTE

### GUIDE PÉDAGOGIQUE



### SECTION 2

#### OCOM M120.02 – DÉCRIRE L'HISTOIRE ET LES TRADITIONS DE L'UNITÉ D'AFFILIATION

Durée totale :

30 min

### INTRODUCTION

#### INSTRUCTIONS PRÉALABLES À LA LEÇON

L'instructeur doit réviser le contenu de la leçon pour se familiariser avec la matière avant d'enseigner la leçon.

Un conférencier peut présenter cet exposé, s'il est disponible. Le conférencier doit être mis au courant des exigences relatives à cette période d'instruction. L'instructeur doit s'assurer de fournir aux cadets toutes les informations non abordées pendant l'exposé par le biais d'une séance de questions et réponses après la présentation.

On pourrait donner cette leçon à l'unité d'affiliation pendant une visite.

#### DEVOIR PRÉALABLE À LA LEÇON

S.O.

#### APPROCHE

Cette leçon est présentée à l'aide de la méthode d'instruction par exposé interactif. La méthode d'instruction par exposé interactif a été choisie, parce qu'elle permet à l'instructeur de faire une présentation semi-formelle de la matière durant laquelle les cadets peuvent participer en posant des questions ou en y répondant, et en faisant des commentaires sur la matière ou en participant à de courtes activités. Cette méthode plaît aux apprenants auditifs, en plus d'offrir des possibilités de participation active dans des activités qui plaisent aux apprenants tactiles/kinesthésiques.

#### RÉVISION

S.O.

#### OBJECTIFS

À la fin de cette leçon le cadet devra comprendre l'affiliation avec l'unité, et les traditions de l'unité d'affiliation.

#### IMPORTANCE

La matière présentée dans cette leçon donne aux cadets l'information historique et courante de l'unité d'affiliation. Cette information peut permettre aux cadets de développer un sens de fierté dans l'unité, les Forces canadiennes (FC), et une fière tradition de l'armée de notre nation. Un des buts du programme des cadets de l'Armée est de promouvoir un intérêt aux FC, et l'histoire en est un des principes fondamentaux.

**Point d'enseignement 1****Discuter de l'histoire de l'unité d'affiliation**

Durée : 15 min

Méthode : Exposé interactif

**EMPLACEMENT DE L'UNITÉ D'AFFILIATION**

L'instructeur décrira l'emplacement de :

- l'unité d'affiliation, y compris :
  - le commandant de l'unité;
  - l'adresse entière (postale); et
  - l'aire de rassemblement et les bureaux;
- les sous-unités de l'unité d'affiliation, y compris :
  - le commandant de la sous-unité; et
  - l'aire de rassemblement et les bureaux; et
- les autres corps de cadets qui partagent cette affiliation, y compris :
  - le commandant de l'unité; et
  - l'aire de rassemblement et les bureaux.

**LA CRÉATION DE L'UNITÉ**

L'instructeur décrira l'unité actuelle, y compris :

- la date actuelle des débuts;
- le type d'unité lors des débuts;
- la description actuelle de l'unité; et
- l'affiliation au corps de cadets (date).

**DÉCORATIONS ET ATTRIBUTS**

L'instructeur décrira les accomplissements particuliers de l'unité d'affiliation, y compris :

- les honneurs de guerre (s'il y a lieu);
- les couleurs;
- les attributs particuliers; et
- les trophées et les décorations.



L'instructeur devrait tenter d'obtenir autant de documents de référence qu'il est disponible de la bibliothèque de l'unité d'affiliation pour appuyer les points d'enseignement.

Voir la section des documents de référence à la fin du guide pour obtenir des renseignements supplémentaires.

---

## CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 1

---

### QUESTIONS

- Q1. En quelle année notre unité d'affiliation a-t-elle été créée?
- Q2. Qui est le commandant actuel?
- Q3. Quels sont les autres corps de cadets affiliés à cette unité?

### RÉPONSES PRÉVUES

- R1. (Donner l'année des débuts de l'unité).
- R2. (Donner le nom du commandant actuel).
- R3. (Nommer tout autre corps de cadets qui peut être affilié).

---

### Point d'enseignement 2

### Discuter des rôles et des responsabilités de l'unité d'affiliation

Durée : 10 min

Méthode : Exposé interactif

---

**Affilié** – est défini comme, attaché ou relié à une plus grande organisation, ou de s'associer à une société ou une organisation.

### UNITÉ D'AFFILIATION

Un corps de cadets obtient son affiliation avec une unité de la force régulière ou de la force de réserve par l'entremise d'une demande du commandant régional approprié au Chef de l'état-major de la Défense. Une fois affiliée, le corps de cadets peut suivre les traditions régimentaires et partager l'histoire. Chaque cadet peut porter l'insigne d'épaule et l'insigne de coiffure de l'unité d'affiliation.

On s'attend que les unités d'affiliation soutiennent leur corps de cadets affilié. On les encourage à donner toute l'aide possible pour aider à favoriser l'entraînement et le rendement général du corps de cadet. L'unité d'affiliation n'assume aucune responsabilité financière envers le corps de cadets.

L'unité avec laquelle le corps de cadets est affilié peut :

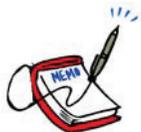
- nommer un officier de liaison pour aider le corps de cadets; et
- donner autant d'aide qu'il est pratique de le faire pour permettre au corps de cadet d'effectuer de l'entraînement.



L'affiliation a habituellement lieu pendant les débuts du corps de cadets, toutefois on peut créer ou changer l'affiliation pendant toute la durée de vie d'une unité.

### OFFICIER DE LIAISON

L'unité d'affiliation avec laquelle un corps de cadets est habituellement affilié nomme habituellement un officier de liaison. L'officier de liaison nommé est responsable de faire la coordination avec les unités d'affiliation de cadets et de donner de l'aide lorsque possible.



Il faut se souvenir qu'il est dans le meilleur intérêt du corps de cadets de rechercher de l'aide auprès de l'unité d'affiliation. La plupart des unités des forces régulières et de la réserve ne recherchent pas de corps de cadets, toutefois elles sont souvent très intéressées d'aider si on leur demande.

## RESPONSABILITÉS DE L'UNITÉ

L'unité d'affiliation peut avoir beaucoup à offrir selon ses ressources. Selon la demande et la disponibilité des ressources l'unité d'affiliation peut fournir des éléments qui peuvent inclure :

- des installations (un emplacement de rassemblement);
- du matériel requis pour l'entraînement (au besoin);
- du personnel (si disponible);
- des fournitures;
- du transport;
- de l'entraînement C7 pour les cadets seniors; et
- de la participation aux activités de l'unité d'affiliation.



Bien qu'une unité d'affiliation puisse choisir de fournir des installations, des fournitures, ou du transport à leurs corps de cadets, la Ligue des cadets de l'Armée est officiellement responsable de pourvoir à ses besoins.



Les ORR 2.25 et 2.26 des cadets énumèrent les responsabilités de l'unité d'affiliation.

---

## CONFIRMATION DU POINT D'ENSEIGNEMENT 2

---

### QUESTIONS

- Q1. Qui est l'officier de liaison de l'unité d'affiliation?
- Q2. Quel service votre unité d'affiliation fournit-elle?
- Q3. L'unité d'affiliation doit-elle fournir de l'aide financière au corps de cadets?

### RÉPONSES PRÉVUES

- R1. (Nom de l'officier).
- R2. Un emplacement de rassemblement, du personnel et de l'équipement pour l'entraînement.
- R3. Non.

---

## CONFIRMATION DE FIN DE LEÇON

---

### QUESTIONS

- Q1. Quelles sont quelques-unes des décorations que l'unité d'affiliation a reçues par le passé?
- Q2. Qui est le commandant de l'unité d'affiliation?
- Q3. Quels attributs de votre uniforme de cadet sont associés à l'unité d'affiliation?

### RÉPONSES PRÉVUES

- R1. (Énumérer des décorations ou des récompenses que l'unité d'affiliation a reçues).
- R2. (Nommer le commandant actuel de l'unité d'affiliation).
- R3. (Les attributs peuvent inclure des articles comme, le béret [sa couleur], les insignes d'épaule, etc.).

---

## CONCLUSION

---

### DEVOIR/LECTURE/PRATIQUE

S.O.

### MÉTHODE D'ÉVALUATION

S.O.

### OBSERVATIONS FINALES

Le cadet a maintenant une meilleure compréhension de la relation entre l'unité d'affiliation et le corps de cadets. Il réalise aussi l'importance de faire partie d'une unité reconnue et fière, qui peut promouvoir un intérêt futur dans les FC.

### COMMENTAIRES/REMARQUES À L'INSTRUCTEUR

Il est préférable qu'un membre de l'unité d'affiliation présente cette leçon ou qu'elle soit combinée avec une visite à l'unité d'affiliation pendant l'OCOM C120.01 (section 3).

---

## DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

---

- A2-023 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 25, Affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-024 Gilbert, C. (1964). *The Regiments and Corps of the Canadian Army*. Volume 1 of the Canadian Army List. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- A2-025 A-CR-CCP-950/PT-001 Forces canadiennes. (2006). *Ordres et règlements royaux des cadets du Canada*, chapitre 2, section 26, Changement d'affiliation. Ottawa, ON, Ministère de la Défense nationale.
- C2-025 Historica. (2006). *Bases des Forces canadiennes*. Extrait le 25 mai 2006 du site <http://www.thecanadianencyclopedia.com>.
- C2-026 (ISBN 077051197X) Stanley, G.F.G. (1974). *Nos soldats : l'histoire militaire du Canada de 1604 à nos jours* (3<sup>e</sup> éd.). Toronto, ON, Macmillan Company of Canada Ltd.

- C2-027 Wikipedia. (2005). *Régiments canadiens*. Extrait le 25 mai 2006 du site [http://en.wikipedia.org/wiki/category:canadian\\_regiments](http://en.wikipedia.org/wiki/category:canadian_regiments).
- C2-028 (ISBN 0-9688562-0-9) Gregory, M. (2005). *Compendium of Canadian Regiments: A Civilian's Perspective*. Ottawa, ON, Michael Gregory.